



REÇU LE 25 JUIN 2021

**Office de la consommation**  
Qualité et distribution de l'eau  
Chemin des Boveresses 155  
CH - 1066 Epalinges



STS 0176

Municipalité de la Commune de  
Saint-Prex  
Chemin de Penguey 1a  
Case postale 51  
**1162 St-Prex**

Epalinges, le 23.06.2021

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 21-VD-19193

V 1



### INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Municipalité de la Commune de Saint-Prex  
Prélèvement du : 21.06.2021  
Date arrivée : 22.06.2021  
Effectué par : Monsieur R TARDY

### ÉCHANTILLONS

21-75381 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
1 - Lac Léman, 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex  
21-75383 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
1 - Lac Léman, 1072 - Plage du Bain des Hommes - Chauchy, 1162 St-Prex  
21-75385 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
1 - Lac Léman, 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162 St-Prex  
21-75387 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
1 - Lac Léman, 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex  
21-75403 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
1 - Lac Léman, 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162 St-Prex

### RÉSULTATS D'ANALYSES

**N° d'échantillon : 21-75381**

Prélèvement du : 21.06.2021  
Secteur : 1 - Lac Léman  
Lieu de prélèvement : 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température de l'eau : 22.5 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 21-75383**

Prélèvement du : 21.06.2021  
 Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1072 - Plage du Bain des Hommes -  
 Chauchy, 1162 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température de l'eau : 21.3 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 21-75385**

Prélèvement du : 21.06.2021  
 Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162  
 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température de l'eau : 22.1 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	140 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 21-75387**

Prélèvement du : 21.06.2021  
 Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température de l'eau : 21.3 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	120 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 21-75403**

Prélèvement du : 21.06.2021  
Secteur : 1 - Lac Léman  
Lieu de prélèvement : 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162  
St-Prex  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température de l'eau : 22 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

PO.   
LE CHIMISTE CANTONAL